LE DE QUIMPER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 février 2018 Rapporteur : Madame Marie-Christine COUSTANS

N° 4

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 15/02/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/02/2018 (accusé de réception du 14/02/2018)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Dénomination de la future maison des associations

Par délibération du 9 février 2017, le conseil municipal a validé la construction d'une maison des associations à Ergué Armel. Cet équipement doit ouvrir à l'automne 2019. Il est proposé de le dénommer « Maison Pierre Waldeck-Rousseau ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie patrimoniale, la ville de Quimper a décidé la construction d'une maison des associations sur une partie du stade Jean Brélivet dans le quartier d'Ergué-Armel.

Fin 2019, Quimper disposera ainsi d'un équipement associatif unique de 2000 m² permettant un fonctionnement fortement mutualisé, parfaitement accessible et optimisé dans son coût et ses usages.

Il est proposé de dénommer dès à présent cet équipement afin de mieux communiquer sur ce projet et de commencer à construire son identité tant auprès du public que de ses futurs utilisateurs.

En hommage à celui qui a initié la loi de 1901 sur les associations, après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de dénommer la future maison des associations « Maison Pierre Waldeck-Rousseau ».